

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LE RISQUE CHIMIQUE

(Formation de Référents)

OBJECTIFS

- Se former afin de devenir « référent-relais risque chimique » dans son entreprise
- Acquérir des connaissances suffisantes permettant de conseiller, de relayer des informations dans son entreprise et de sensibiliser les personnes exposées
- Savoir évaluer et gérer les risques lors de la manipulation et du stockage des agents chimiques

PARTICIPANTS et PRE-REQUIS

Salariés d'entreprises adhérentes à l'AIST 21, amenés à participer à la prévention du risque chimique et ayant, de préférence, une pratique régulière de l'outil informatique et une capacité à communiquer

PROGRAMME

Apports théoriques (1^{ère} demi-journée)

- Rappels des principaux éléments réglementaires
- Les agents chimiques :
 - Classification et dangerosité
 - Bases en toxicologie (pénétration et absorption des agents chimiques, effets sur la santé, ...)
 - Sources d'information (étiquette, FDS, ...)
 - Stockage des produits chimiques
 - Elimination des déchets
- Prévention du risque chimique :
 - Evaluation du risque chimique (définition, méthodologies, bilan)
 - Moyens de prévention et de protection (collective et individuelle)
 - Mesures d'hygiène
- Outils d'information utilisables dans l'entreprise (affichage, notice de poste, sensibilisation et formation collective ou individuelle)

Apports pratiques (2^{ème} demi-journée)

Réalisation de travaux, en sous-groupes, appliqués à des cas concrets de l'entreprise :

- Gestion des produits chimiques : les questions à se poser, les phases d'exploitation d'une FDS
- Etude de poste dans le cadre de l'évaluation du risque chimique : les questions à se poser, la synthèse des informations dans le but d'informer les salariés

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation alternant théorie, études de cas pratique issus de l'expérience professionnelle des participants.

DUREE DE LA FORMATION : 7 heures réparties en **2 demi-journées** consécutives ou non

LIEU : en salle de formation AIST 21 ou dans l'entreprise

TAILLE DES GROUPES : de 1 à 8 personnes

INTERVENANT : Toxicologue de l'AIST 21

TARIF :

- Formation intra et interentreprises : **105 € HT/ personne** soit 126 € TTC

Formation imputable sur le plan de formation professionnelle continue. Organisme de formation n° 26 21 00437 21 - référencé Datadock.

Toute inscription annulée moins de 8 jours ouvrables avant le début du stage et tout retard à la formation seront facturés à 60 % du coût unitaire (dépense non imputable au titre de la formation professionnelle continue).

L'AIST 21 ne saurait être tenue pour responsable de l'annulation d'un stage le jour même, du fait de l'absence d'autres stagiaires.